



Assemblée Générale Ordinaire Elective et Extraordinaire F.F.H.

23 mars 2019

Relevé des décisions

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Elective et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Campanile Paris Est le samedi 23 mars 2018.

10h17 : 117 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 597 voix sur 664.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 299 voix.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective et Extraordinaire du 24 mars 2018.

Résultat du vote :

Contre : 25 voix - Pour : 540 voix

- Rapport Moral 2018 par le Secrétaire Général.

Résultat du vote :

Contre : 68 voix – Pour : 476 voix

- Rapport financier 2018 du Trésorier.

Résultat du vote :

Contre : 81 voix – Pour : 507 voix

- Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} Janvier 2018--> 31 Décembre 2018.

Le bilan s'établit pour un total de 618 485 €.

Le résultat de l'exercice s'élevant à -183 622 € est affecté au compte report à nouveau.

Résultat du vote :

Contre : 81 voix – Pour : 511 voix



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Les Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales désignés par le Comité Directeur étaient :

- Nicolas ODINET, Président
- Jean-François FENAERT, membre
- Alain RENAUD, membre

POSTE VACANT AU COMITE DIRECTEUR

Election du 5^{ème} membre du collège féminin

Scrutin plurinominal majoritaire à un tour

Sont candidates :

1. Corinne CLERISSI mandatée par le C.O.R. Cannes
2. Isabelle JOUIN mandatée par le Carquefou H.C.

Résultat du scrutin :

*Isabelle JOUIN : 404 voix
Corinne CLERISSI : 188 voix*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

14h15 : 116 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 594 voix sur 664.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 297 voix.

- Approbation du montant de la cotisation fédérale 2019/20

Résultat du vote :

Contre : 9 voix – Pour : 538 voix



15h58 : 113 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 582 voix sur 664.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 291 voix.

- Approbation du Budget 2019

Résultat du vote :

Contre : 150 voix - Pour : 371 voix

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Conformément à l'article 4.3 des Statuts de la F.F.H. :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire doit réunir au moins la moitié des membres en exercice représentant au moins la moitié des voix.

105 clubs sur 135 étant présents ou représentés pour un total de 557 voix sur 664, l'Assemblée Générale Extraordinaire est en mesure de se tenir.

- Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, soit 70 clubs, représentant au moins les deux tiers des voix, soit 371 voix.

- Propositions de modifications des Statuts

Date d'application : 1^{er} juillet 2019

Résultat du vote :

Contre : 13 clubs représentant 70 voix – Pour : 92 clubs représentant 487 voix

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

16h30 : 99 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 536 voix sur 669.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 268 voix.

- Propositions de modifications du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2019

Résultat du vote :

Contre : 91 voix – Pour : 380 voix



- Approbation du transfert du siège fédéral.

Résultat du vote :
Contre : 11 voix – Pour : 522 voix

Fait à Paris, le 25 mars 2019.

Olivier MOREAU
Président de la F.F.H.

Jean-Noël MOUCHE
Secrétaire Général de la F.F.H.